

## Partie cinq

**RÉSUMÉ DES CONSTATATIONS —  
AGENCES DE COMMUNICATION****5.1**

## Sélection des agences

**5.1.1** Sélection des agences chargées des contrats des PSC

En février 1995, cinq agences, soit le Groupe Everest, BCP, Compass, Palmer Jarvis et Vickers & Benson, ont été choisies le second jour du processus de sélection de Patrimoine canadien. Dans une note de service non datée, M. Guité indique que les cinq agences « seront inscrites sur la liste des fournisseurs qualifiés de TPSGC/SPROP pour exécuter d'éventuels contrats de communication ou de publicité pour le compte du SPROP ».

En juin 1995, le Consortium Lafleur a été sélectionné à son tour. Celui-ci était composé de Lafleur de même que de Compass, de Natcom Publicité, de Freeman Roger Battaglia et de SKS Advertising.

## 30 Qui est responsable? Vérification juricomptable

À l'occasion de la procédure de sélection d'avril 1997, 10 agences ont été choisies :

- Communication Coffin et SOS Communications
- Delta Media Inc.
- Freeman Rodgers Battaglia Inc.
- Goodman Communications Inc.
- Gosselin
- Groupaction
- Manifest Communications Inc.
- Publicité Martin Inc.
- Scott Thornley & Company Inc.
- Sparks Communications Inc.

Lors d'un processus de sélection, tenu en mai 2001, neuf agences ont été retenues pour des offres permanentes :

- Armada
- Bristol Group
- Coffin
- Compass
- Everest
- Gosselin
- Groupaction
- Lafleur
- TNC Multicom Inc.

Le tableau 18 présente la répartition (exprimée en pourcentage du total) des contrats attribués aux firmes retenues à l'issue des quatre processus de sélection.

Tableau 18 : Sommaire des Contrats gérés par les agences sélectionnées en 1995, 1997 et 2001

<u>Agences sélectionnées en 1995, 1997 et 2001</u>	<u>Valeur totale des contrats</u>	<u>Pourcentage</u>
Groupe Everest	67,67	22,18%
Lafleur	65,46	21,46%
Groupaction	60,83	19,94%
Groupaction/Gazzelin	23,06	7,56%
Gazzelin	21,21	6,95%
Vickers and Gerson	15,36	5,03%
Compass Communications	15,11	4,95%
Communication Coffin	8,70	2,85%
Groupe BCP	6,35	2,08%
Armada	4,60	1,51%
TNC Multicom	3,48	1,14%
Palmer Jarvis Advertising	2,83	0,93%
Publicité Merlin	1,51	0,49%
Bristol Group	0,55	0,18%
Oelta Media	0,24	0,08%
Communications Consultants	0,18	0,06%
SCS Communications	0,02	0,01%
Sparks		0,00%
Goodman		0,00%
Manifest		0,00%
Scott Thornley		<u>0,00%</u>
Total pour les agences sélectionnées en 1995, 1997 et 2001	297,16	97,40%
Toutes les autres agences	<u>7,94</u>	<u>2,60%</u>
Valeur totale de tous les contrats gérés par les agences	<u>305,10 \$</u>	<u>100,00%</u>

### 5.1.2 Sélection des agences de publicité

Les parties 8 à 16 du présent rapport donnent des détails sur les processus de sélection ministériels, pour chaque agence.

## 5.2

### Flux financiers à destination des agences

Voici quelques remarques que nous pouvons tirer à partir de notre analyse des flux financiers à destination des agences et des sous-traitants décrits aux parties 8 à 16 du présent rapport :

- i) Les entreprises ont réalisé entre 23 % (Vickers & Benson) et 100 % (Gosselin) de leurs chiffres d'affaires grâce aux contrats gouvernementaux.
- ii) Pour les périodes durant lesquelles les entreprises ont exécuté des contrats gouvernementaux, elles ont réalisé des bénéfices, toutes sources confondues, totalisant 46 millions de dollars <sup>6,7</sup>.
- iii) Pour les périodes durant lesquelles les entreprises ont exécuté des contrats gouvernementaux, les salaires et les primes versés à leurs propriétaires ont totalisé 51,2 millions de dollars.
- iv) Pour les périodes durant lesquelles les entreprises ont exécuté des contrats gouvernementaux, les contributions politiques faites au Parti Libéral du Canada ont totalisé au moins 801 627 \$. Si l'on ajoute à cela les sommes mentionnées par M. Brault en tant que paiements à des fins politiques, ce montant passe à 2,5 millions<sup>6</sup> de dollars.
- v) Les paiements effectués à Oro Communications ou à M. Guité ont totalisé 525 923 \$. En outre, Société Immobilière Alessim (contrôlée par Jean Brault) a versé 25 000 à M. Guité, lequel a vendu une voiture à M. Brault pour 35 000 \$ et un bateau à M. Coffin pour 27 000 \$.

---

<sup>6</sup> À l'exclusion des gains nets découlant de la vente de l'entreprise par Groupe Everest et BCP.

<sup>7</sup> Comprend Groupe Polygone, Expour et PluriDesign.

La présente partie de notre rapport comporte des graphiques qui résument les flux financiers dans le cas de ces agences de communication et de leurs sous-traitants pour lesquels nous avons effectué une analyse financière. Les agences et entreprises sous-traitantes en question sont les suivantes :

Tableau	Agence de communication / Sous-traitants	Période	Constatations détaillées – Section du rapport
19	Lafleur Communication	1993 à 2001	8
20	Gosselin Communications	Mai 1997 à Sept. 1998	9
21	Groupaction	1996 à 2001	10
22	Groupe Polygone and Expour	1997 à 2003	11
23	PlanDesign	1996 à 2004	12
23a	Jacques Comeau Designer Inc.	1996 à 2004	12
24	Groupe Everest	1995 à 2002	13
25	Communication Coffin	1996 à 2003	14
26	Vickers and Benson	1996 à 2003	15
27	BCP	1994 à 2003	16

Tableau 19 : Lafleur Communications - Flux monétaires (1993 à 2001)

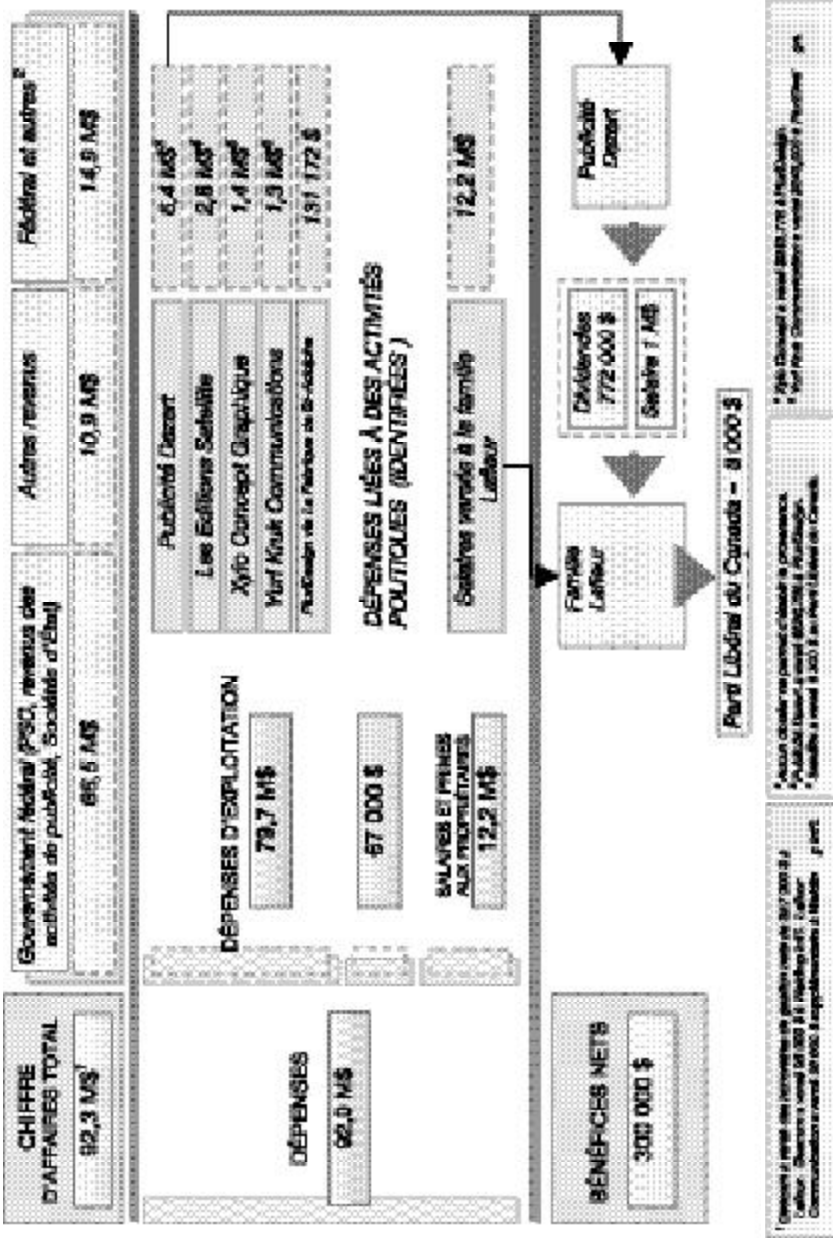


Tableau 20 : Gosselin Communication - Flux monétaires (mai 1997 à septembre 1998)

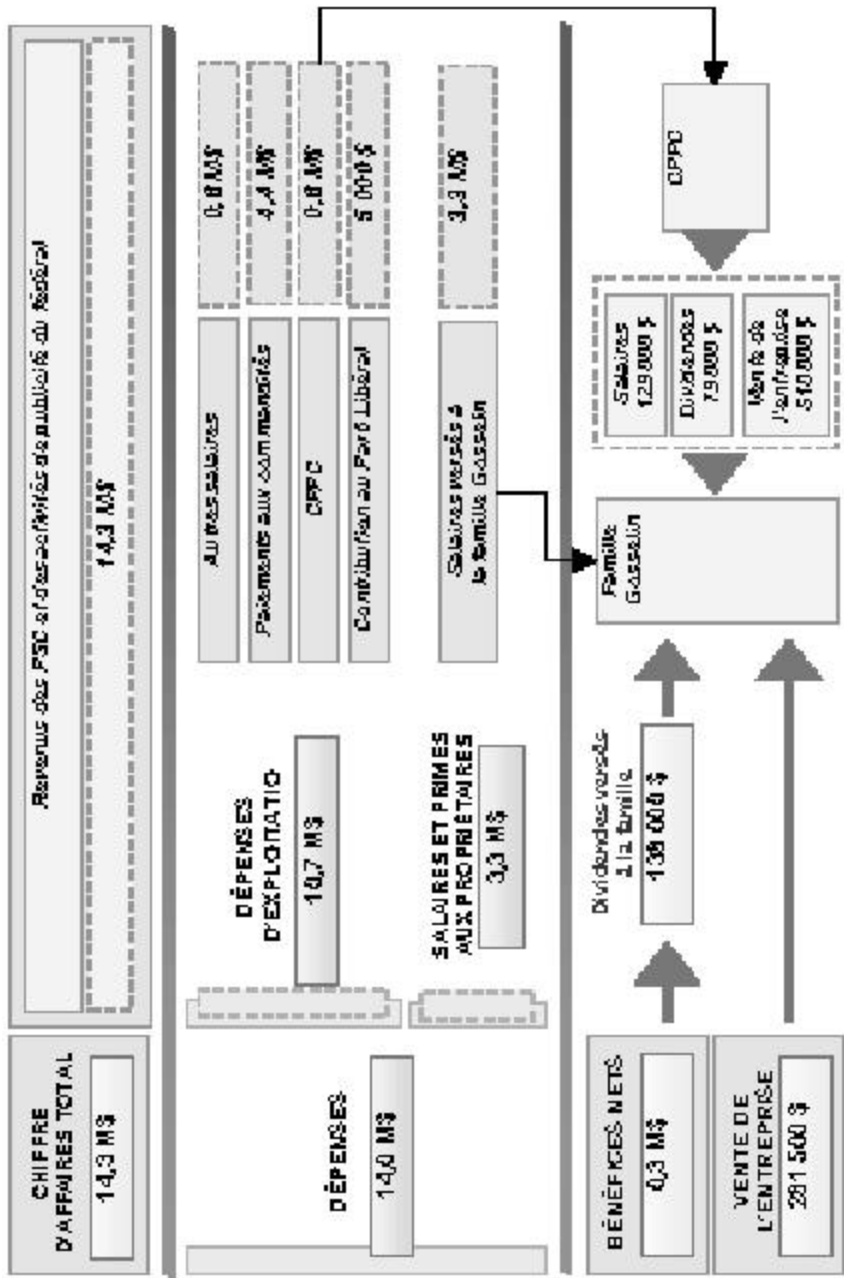


Tableau 21 : Groupaction - Flux monétaires (1996 à 2001)

<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b> 172,6 M\$	<b>REVENUS DES P.S.D. et des activités de publicité au Québec</b> 40,8 M\$	<b>REVENUS DES GROUPES POLYGRAPHIQUES étrangers</b> 1,9 M\$	<b>AUTRES REVENUS</b> 129,1 M\$
<b>DÉPENSES</b> 172,6 M\$	<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b> 167,5 M\$	<b>DEPENSES IDENTIFIÉES LIÉES À DES ACTIVITÉS POLITIQUES</b> 2,0 M\$	<b>SALAIRES ET PRIMES AUX PROPRIÉTAIRES</b> 3,1 M\$
	Publicité 130 370 \$	Contributions politiques (Parti Libéral)	Salaire versés à Jean Brault 358 960 \$
	Autre Communication 127 231 \$	Autres versements et subventions à des fins politiques	Salaire versés à Jean Brault 2,8 M\$
<b>BÉNÉFICES NETS</b> 5,0 M\$	<b>DIVIDENDES versés aux actionnaires</b> 1,9 M\$	<b>Versements effectués de J.C. Guillet</b> 35 000 \$	<b>Logis professionnels et placements</b>

(Les chiffres sont les approximations à Groupaction ont reçu 100 750 \$ de Groupe Polygraphique et 25 000 \$ de J.C. Guillet)  
 La Société Immeubles Avenir, contrôlée par Jean Brault, a également versé 25 000 \$ à J.C. Guillet.



Table 22 : Groupe Polygone et Expour - Flux monétaires (1997 à 2003)

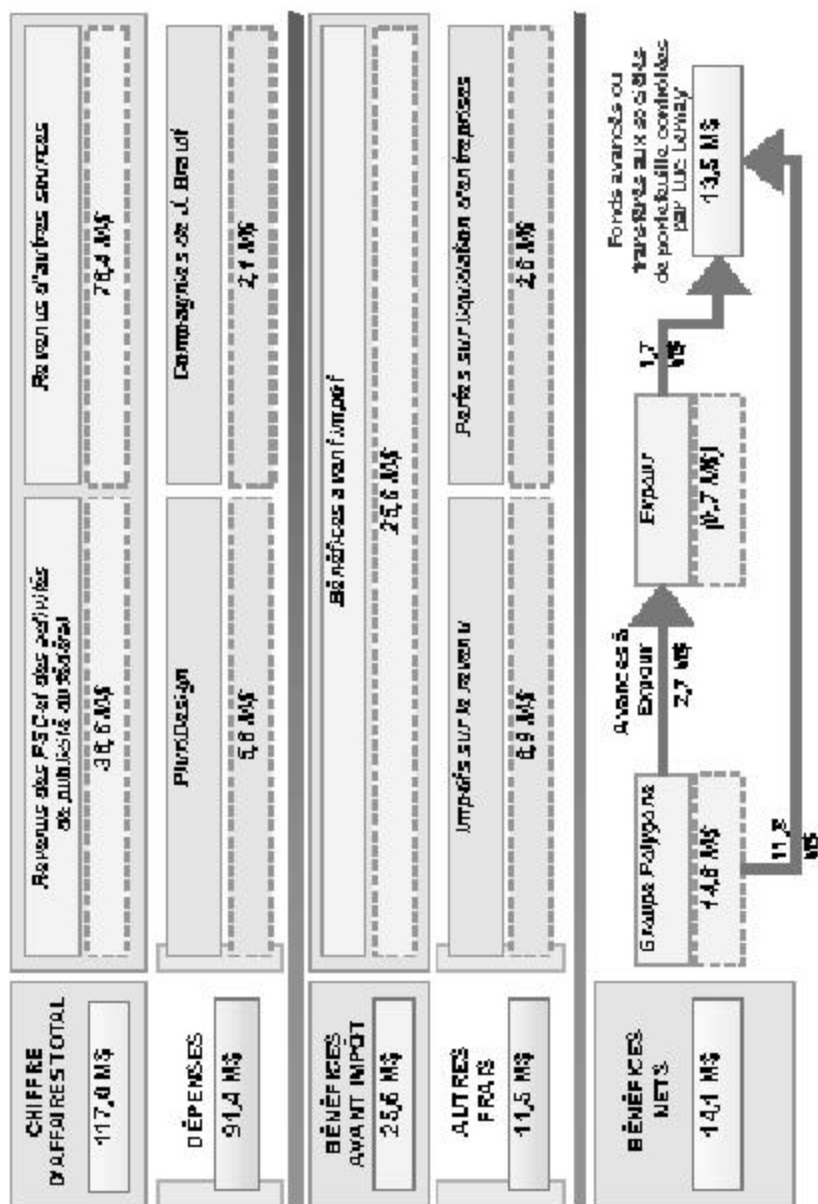


Tableau 23 : PluriDesign - Flux monétaires (1996 à 2004)

<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b> 14,1 M\$	Parti Libéral ou Conserv 1,2 M\$	Groupes Polygone et LEBEAU 5,8 M\$	Revenus associés à Jean LeBeau 1,8 M\$	Groupes Non 0,4 M\$	Autres sources 0,9 M\$
<b>DÉPENSES</b> 9,7 M\$	Salaires et primes : Jacques Desmarais 4,4 M\$	Frais de production 2,2 M\$	Contributions patronales (Parti Libéral) 42,974 \$	Autres dépenses 2,1 M\$	
<b>BIENÊTES AVANT IMPÔTS</b> 1,4 M\$	Bénéfices avant impôts 1,4 M\$				
<b>IMPÔTS SUR LE REVENU</b> 0,3 M\$	Impôts sur le revenu 0,3 M\$				
<b>BIENÊTES NETS</b> 1,1 M\$	Dividendes versés à Jacques Desmarais Inc. 1,1 M\$				

<sup>1</sup> Plus précisément 0,3 M\$ de salaires bruts, 14 millions de dollars (14 000 000) de contributions patronales et 14 millions de dollars payés sur les bénéfices. Les contributions patronales (1996-1999), les salaires Desmarais (1997-1999-2000) et les contributions patronales (1999-2000) ont été calculés à partir des données de la déclaration de revenus de Desmarais (1996-2000) et de la déclaration de revenus de Desmarais Inc. (1999-2000).

Table 23a : Jacques Corriveau Designer Inc. - Flux monétaires (1996 à 2004)

PROVENANCE DES FONDS		UTILISATION DES FONDS			
3,3 M\$		RÉINVESTISSEMENT FOND BOURSES IMPÔT reçus par Jacques Corriveau	Dividendes de FluorDesign	RÉINVESTISSEMENT FOND DIVIDENDES REÇUS PAR Jacques Corriveau	Autres versements à Jacques Corriveau
		1,8 M\$	1,1 M\$	0,4 M\$	0,2 M\$
3,3 M\$		Liquides et titres négociables détenus dans le secteur de l'architecture	Dividendes reçus à Jacques Corriveau	Paiements pour règles fiscales commissaires	Autres versements à Jacques Corriveau
		2,4 M\$	0,4 M\$	0,4 M\$	0,1 M\$

Tableau 24 : Groupe Everest - Flux monétaires (1995 à 2002)

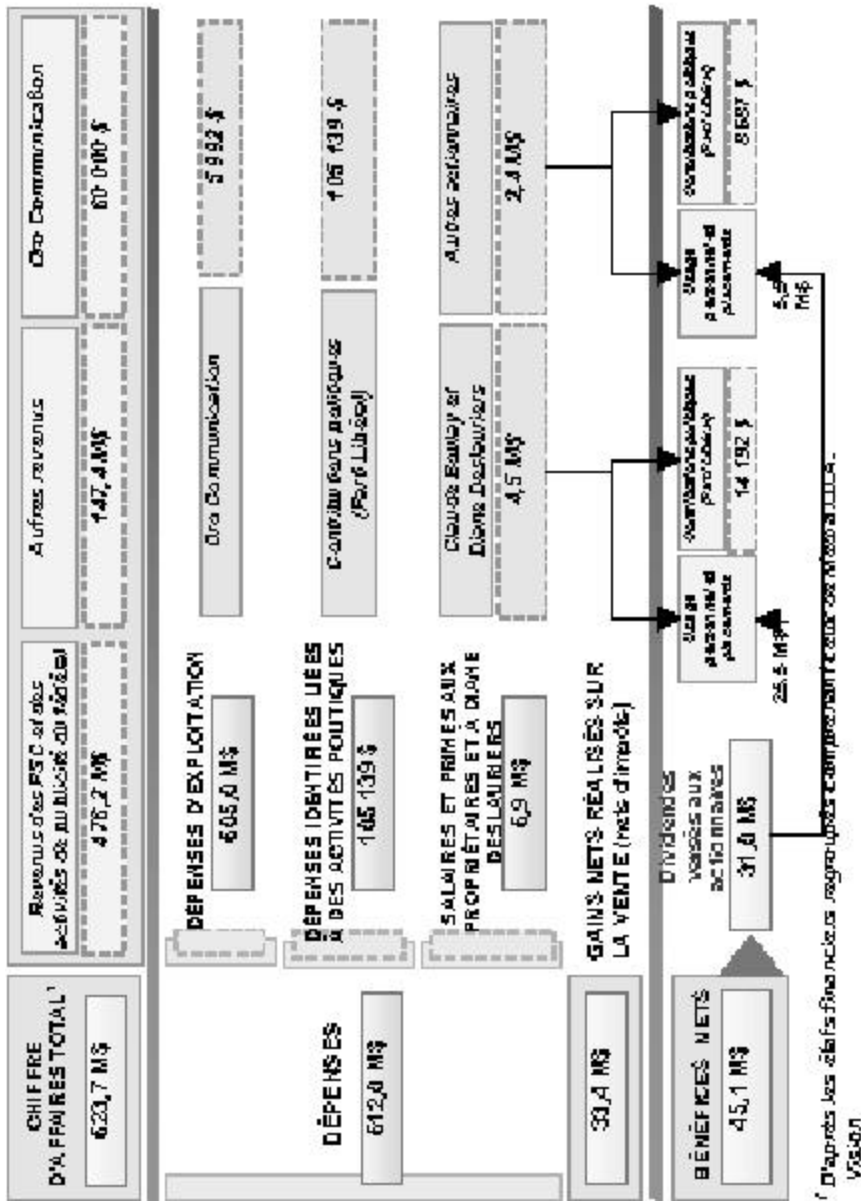
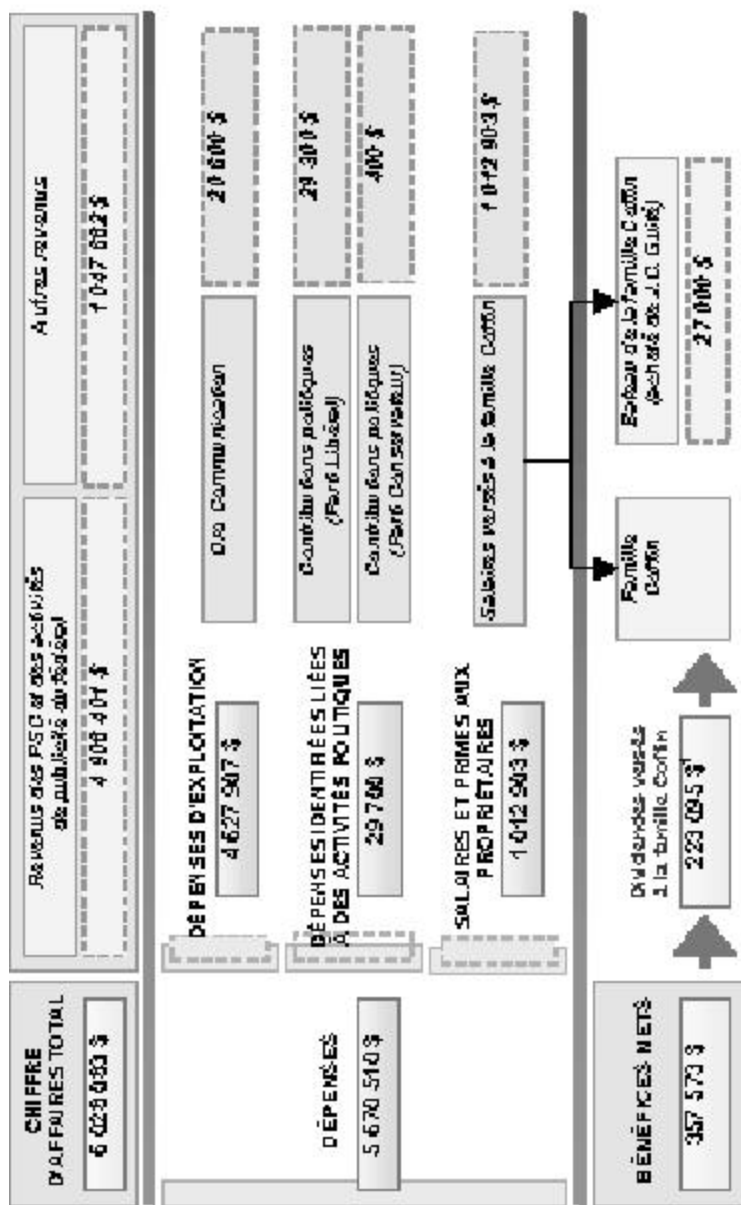


Tableau 25 : Coffin - Flux monétaires (1996 à 2003)



1 130 585 \$ payés en 1996 concernant des bénéficiaires antérieurs à 1990.

Tableau 26 : Vickers and Benson Companies Ltd. (VCBL) - Flux monétaires (1996 à 2003)

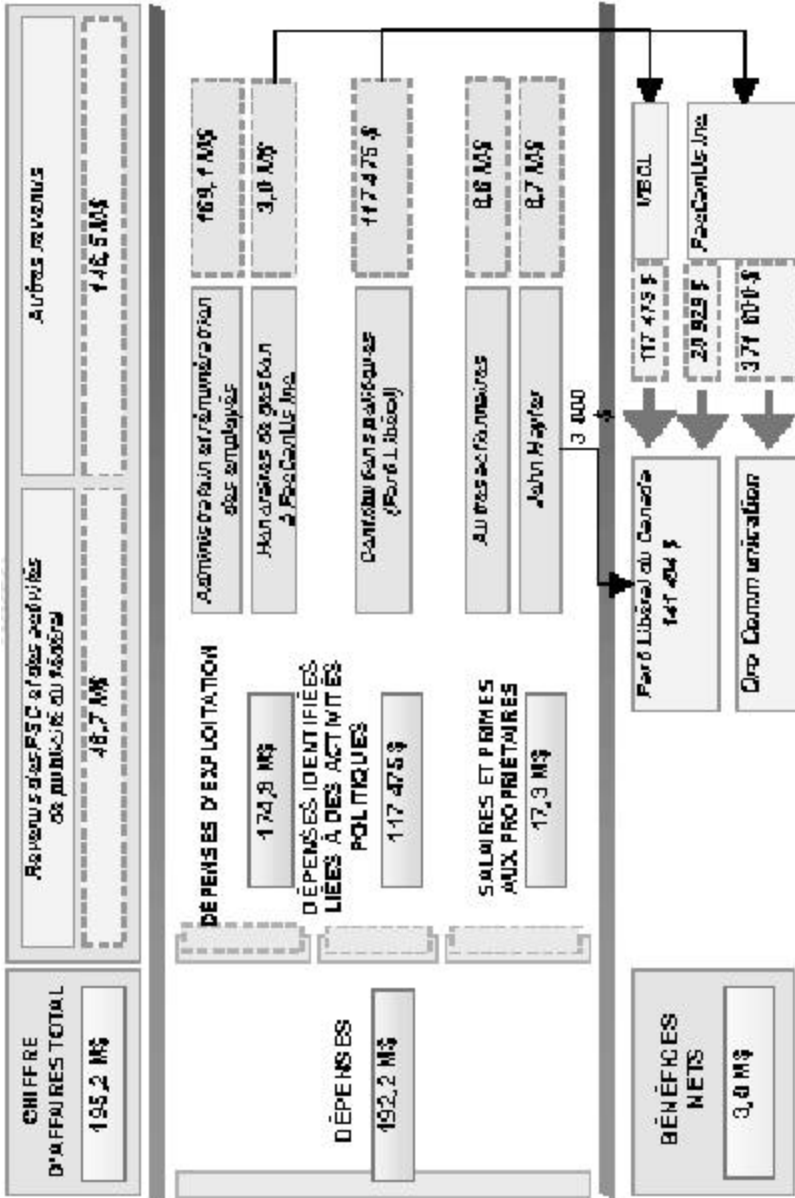
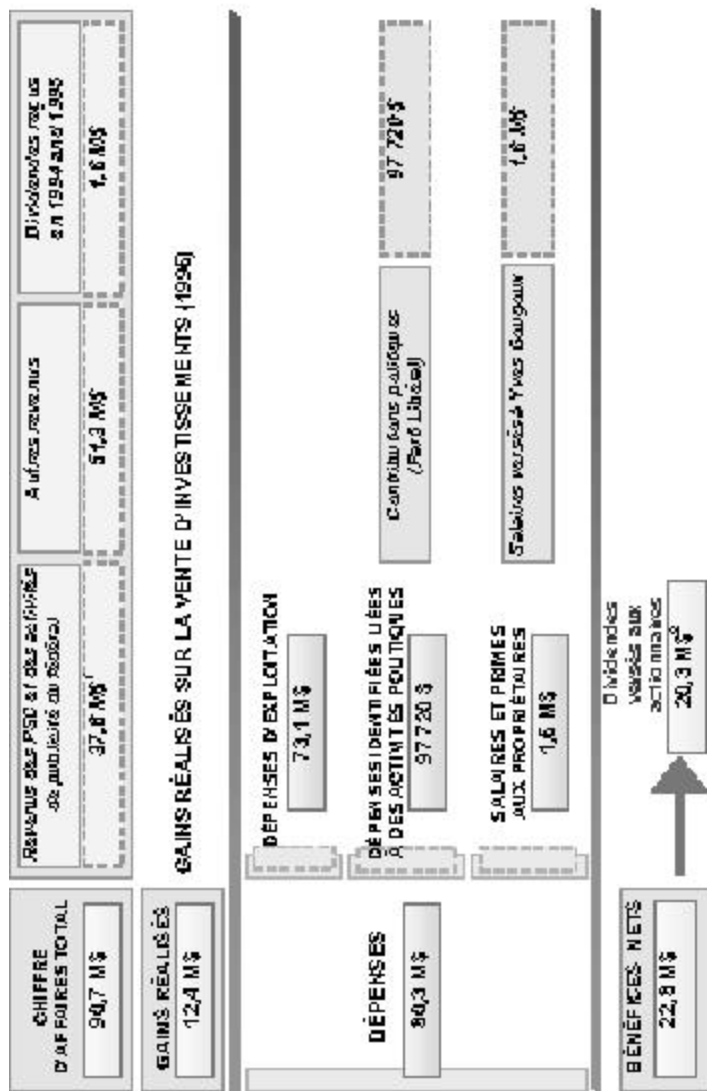


Tableau 27 : BCP - Flux monétaires (1994 à 2003)



\* Inclut 1,6 M\$ de revenus et 1,6 M\$ de dépenses.  
 \* Au 31 décembre, l'actif net de l'entreprise est de 188 millions de dollars.

### 5.3

Paiements effectués par les agences à des partis politiques ou pour le compte de ces derniers

Nous avons examiné les livres et dossiers comptables des agences ainsi que des sociétés et particuliers apparentés (dossiers auxquels nous avons pu accéder), de même que le site Internet d'Élections Canada afin de dresser une liste des paiements effectués par ces firmes de communication, entreprises et particuliers à des partis politiques ou pour le compte de ces derniers. Le tableau 28 donne la liste des prétendues contributions politiques, que ce soit directement ou indirectement pour le compte de ces partis.

Tableau 28 Contributions politiques effectuées par les agences  
(en millions \$)

Firmes et parties apparentées	Directe	Indirecte <sup>1</sup>	Total
Lafleur	75 304		75 304
Gosse Il	5 407		5 407
Groupeacton <sup>2</sup>	170 854	1 763 587	1 934 431
PiirDesign Canada Inc. <sup>3</sup>	53 190		53 190
ExportGroupe Polygone	23 361		23 361
Groupe Everest <sup>4</sup>	194 832		194 832
Coffin	29 300		29 300
Vickers & Benson <sup>4</sup>	151 659		151 659
BCP	97 720		97 720
<b>Total</b>	<b>801 627 \$</b>	<b>1 763 587 \$</b>	<b>2 565 214 \$</b>

<sup>1</sup> Selon les allégations de J. Brault, mais le montant total versé au Parti Libéral est inconnu.

<sup>2</sup> Comprend Alleluia Design et Impact Splash.

<sup>3</sup> Comprend J. Corriveau et sa famille.

<sup>4</sup> Comprend les entreprises et les particuliers.



## 5.4

### Gestion des contrats par les agences

Comme nous l'indiquons aux parties 8 à 16 de notre rapport, nous avons examiné les dossiers des agences auxquels nous avons eu accès pour certains événements. Nous avons relevé un certain nombre d'irrégularités potentielles et de problèmes d'affermage dans le cas des contrats gérés par les ministères fédéraux et par les agences. Comme nous le verrons plus en détail dans les parties traitant des différentes agences, nous avons constaté que ces dernières ont :

- facturé à TPSGC, pour des événements donnés, plus d'heures de services professionnels que ne l'indiquent leurs dossiers;
- facturé à TPSGC des honoraires qui avaient déjà été payés par le ministère ou par l'agence de référence;
- facturé TPSGC sur la base des devis de coûts approuvés (prix forfaitaire) tandis que le contrat exigeait que la facturation des heures effectuées, au taux horaire approuvé;
- facturé à TPSGC pour des coûts engagés antérieurement à l'entrée en vigueur des contrats;
- prélevé 17,65 % de commission sur le travail sous-traité à des parties apparentées;
- imposé des marges substantielles sur des articles promotionnels achetés auprès de fournisseurs apparentés et facturés à TPSGC;
- facturé les coûts de main-d'œuvre des sous-traitants au plein prix d'agence prévu dans les contrats plutôt qu'au coût réel majoré de 17,65 %;

## 46 Qui est responsable? Vérification juricomptable

- n'ont pas obtenu de devis compétitifs pour sélectionner des sous-traitants dans le cas de marchés de plus de 25 000 \$;
- imposé une commission d'intermédiaire ou une commission simple aux bénéficiaires de commandites tout en percevant la commission d'agence de communication auprès de TPSGC.